Publié le



DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUILLET 2023

DELIBERATION 2023 088

Objet : Cession d'un ensemble immobilier cadastré AX n°216 sis 82 rue Dufour à Bailleul (59270) au profit de l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France

Séance du quatre juillet deux mille vingt trois à dix-huit heures trente.

Présents (60):

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Marjorie VANDENBERGHE - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Francis BEVE (Suppléant) - Nathalie SAELENS (Suppléante) - Philippe MASQUELIER -Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Philippe GRIMBER - Élise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA -Franck MEURILLON - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE -Céline INGELAERE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (20)

Brigitte GALLI à Philippe GRIMBER - Gaëlle LEFEVRE à Marjorie VANDENBERGHE - Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ - Sophie SPATOLA à Emidia KOCH - Christophe LEGROIS à Didier TIBERGHIEN - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU à Bernard DENTENER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART -Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Yves DELFOLIE à Jérôme DARQUES - Pascal CODRON à Roger LEMAIRE - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Jean-Luc SCHRICKE -Jean-Pierre BATAILLE à Céline INGELAERE - Mark MAZIERES à Dorothée DEBRUYNE - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL- Cindy SCHRAEN à Serge OLIVIER

Effectif du Conseil de Communauté: 88

Nombre de votants: 80

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales. DE COMME

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID: 059-200040947-20230704-DEL2023_088-DE

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUILLET 2023

DELIBERATION 2023_088

Objet : Cession d'un ensemble immobilier cadastré AX n°216 sis 82 rue Dufour à Bailleul (59270) au profit de l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L. 211-1 et suivants ;

Par décision communautaire n°2022/115 du 23 août 2022, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure a exercé le droit de préemption dont elle dispose pour acquérir un ensemble immobilier sis 82 rue Dufour à Bailleul (59270) cadastré AX216 au prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000 €).

Cette acquisition par voie de préemption avait notamment pour but de :

- résorber une friche créant de l'insécurité,
- construire un projet d'aménagement autour du développement économique, la politique d'habitat et la transition écologique, conformément à l'un des objectifs de l'article L 300-1 du Code de l'urbanisme.

La vente a été réitérée, auprès de l'IMMOBILIERE PROXI, par acte authentique le 16 décembre 2022.

Considérant que, dans le cadre de sa convention opérationnelle avec la commune de Bailleul, l'Etablissement Public Foncier (EPF) des Hauts-de-France doit se rendre propriétaire de l'ensemble immobilier du 82 rue Dufour à Bailleul en vue de sa démolition et dans l'objectif de développer une offre en matière d'activités économiques de proximité et de logements locatifs sociaux ;

Dans l'objectif de réaliser le projet de construction souhaité par la commune, la CCFI propose de céder l'ensemble immobilier non affecté, cadastré AX216 d'une superficie de 3 541 m², à l'EPF des Hauts-de-France pour un montant de 220 000 €, conformément à l'avis des domaines du 18 août 2022.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID: 059-200040947-20230704-DEL2023_088-DE

Il vous est proposé:

- d'autoriser la cession de l'ensemble immobilier en l'état, cadastré AX216 et situé 82 Rue Dufour à Bailleul, au profit de l'Établissement Public Foncier des Hauts-de-France dans le cadre de sa convention opérationnelle avec la commune,
- de fixer le prix de vente à 220 000 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de vente ainsi que tout document relatif à la cession.

Vote:

Pour: 80 Contre: 0 Abstention: 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance

Bernard DENTENER

Séance du Conseil de Communauté, A Hazebrouck, le 4 juillet 2023, Four extrait certifié conforme,

Le Président

lentin BELLEVAL

ANDRE INT